

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le

ID : 089-218900694-20250407-0025\_2025-DE

S'LO

<b>Mairie de CHAILLEY</b>			<b>DELIBERATION</b> <b>0025/ 2025</b>	<b>Objet :</b> <b>FINANCES</b>
				
<b>MEMBRES CONSEIL</b>			<b>Etaient présent :</b> Messieurs Philippe GUINET-BAUDIN, Maire, Hervé CYGANKO, Stéphane BOQUANT, Marcel RENAULT, Adjoints, Mrs Philippe FERLET, Alain GORNEAU, Hubert JOSSIER, Claude MARGUENAT, Patrice DOYEN, Mmes Marie-France DAGUIN, Laurence RENVOYE <b>Absente excusée :</b> Mme Ismérie BRUNAT <b>Absente :</b> Mme Viviane ROUSSEL	
Afférent au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération		
15	13	11		
<b>DATE DE CONVOCATION</b> <b>02/04/2025</b>				
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication ou notification du			<b>Secrétaire de séance :</b> Mme Laurence RENVOYE	
<b>15 AVR. 2025</b>				

M. le maire rappelle au conseil municipal que le budget annexe de l'eau et de l'assainissement a été ouvert par délibération afin de répondre à une demande des services des finances publiques

Compte tenu du transfert de la compétence eau potable et assainissement collectif à la Communauté de Communes, ce budget n'a plus lieu d'exister.

Considérant la clôture du budget annexe à fin 2024

Considérant la mise à disposition des biens meubles et immeubles pour l'exercice de la compétence à la date du transfert, ainsi que des emprunts.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

**ACCEPTÉ la clôture du budget annexe de l'eau et de l'assainissement au 31 décembre 2024**  
**Mandate le maire pour en poursuivre l'exécution**

Vu, Fait et délibéré, les jour et an que dessus ont  
Signé tous les membres présents

Le Maire

  
Philippe GUINET BAUDIN